

Bagnolet, le 30 juin 2023

Monsieur Tony Di Martino
Mairie de Bagnolet

Objet : préavis de grève – demandes de négociation

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint le préavis de grève de la Fédération CGT des Services publics, auquel notre syndicat s'associe pleinement. Nous appelons l'ensemble des agents de notre collectivité à se mobiliser :

Contre :

- L'utilisation du personnel comme variable d'ajustement du budget ;
- Le gel et/ou suppression des postes, les restrictions budgétaires ;
- La désorganisation des services et le manque de matériel ;
- Le regroupement des accueils de loisirs ;
- La dégradation des conditions de travail et l'augmentation des RPS ;
- L'ingérence du politique dans le fonctionnement de l'administration ;
- L'annulation du Temps de Travail, le déploiement du portail SDM et de tout système de pointage du Temps de travail ;
- La fermeture du CASC et l'adhésion au CNAS.

Pour :

- Le remplacement des agents absents, le recrutement sur tous les postes vacants de personnels statutaires et la mise en place d'un plan de résorption des emplois précaires pour répondre aux besoins de la population et le développement des services publics municipaux ;
- Le maintien d'une ATSEM par classe dans toutes les sections de maternelles ;
- L'attribution du CTI à tous les « Oubliés du Ségur », en premier lieu les personnels travaillant dans les services de santé de Bagnolet ;
- L'augmentation de la participation employeur à la restauration, aux transports, à la mutuelle des agents ;
- La revalorisation de la subvention du CASC à son montant antérieur à la crise Covid avec majoration de 10% pour contre l'inflation ;
- La prise en compte de la pénibilité et des sujétions dans l'organisation du temps de travail et le RIFSEEP ;
- Le droit à la santé et à la protection sociale (arrêts maladie, accidents de travail, reclassement, ...) pour tous les agents, surtout les plus précaires, la revalorisation de la part employeur pour les mutuelles et la mise en place de la prévoyance santé pour tous les agents de la collectivité dès le 1^{er} semestre 2023 ;

~~Syndicat CGT des Territoriaux
de BAGNOLET
13, rue P. et M. Curie - 93170 BAGNOLET~~

Angela Guélaouhen
Secrétaire Générale

Pour le Syndicat CGT
des Territoriaux de Bagnolet

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Nous vous rappelons que nous restons disponibles pour traiter de toutes ces questions.

d'intervention.

Afin de permettre aux personnels de défendre leur santé, leur emploi, leur rémunération, leurs conditions de travail, le Syndicat CGT des Territoriaux de Bagnolet reprend pour son compte le préavis fédéral pour les journées du 1^{er} juillet 2023, 2 juillet 2023, 3 juillet 2023, 4 juillet 2023, 5 juillet 2023, 6 juillet 2023, 7 juillet 2023, 8 juillet 2023, 9 juillet 2023, 10 juillet 2023, 11 juillet 2023, 12 juillet 2023, 13 juillet 2023, 14 juillet 2023, 15 juillet 2023, 16 juillet 2023, 17 juillet 2023, 18 juillet 2023, 19 juillet 2023, 20 juillet 2023, 21 juillet 2023, 22 juillet 2023, 23 juillet 2023, 24 juillet 2023, 25 juillet 2023, 26 juillet 2023, 27 juillet 2023, 28 juillet 2023, 29 juillet 2023, 30 juillet 2023, 31 juillet 2023, 1^{er} août 2023, 2 août 2023, 3 août 2023, 4 août 2023, 5 août 2023, 6 août 2023, 7 août 2023, 8 août 2023, 9 août 2023, 10 août 2023, 11 août 2023, 12 août 2023, 13 août 2023, 14 août 2023, 15 août 2023, 16 août 2023, 17 août 2023, 18 août 2023, 19 août 2023, 20 août 2023, 21 août 2023, 22 août 2023, 23 août 2023, 24 août 2023, 25 août 2023, 26 août 2023, 27 août 2023, 28 août 2023, 29 août 2023, 30 août 2023, 31 août 2023 de 0h à 24h, pour l'ensemble des agents et salariés relevant de son champ

- L'embauche d'agents, avec de vrais contrats et rémunérés en fin de mois comme tout le monde, et les moyens (matériels, transports, ...) nécessaires au bon fonctionnement des services et indispensables pour accueillir la population comme il se doit.
- Le respect du Personnel, de leurs représentants syndicaux et de leurs élus avec un dialogue social digne de ce nom
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.